

BUDGET

Participatif

**GUIDE
DU PORTEUR
DE PROJET**



PRESENTATION DU BUDGET PARTICIPATIF DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX

L'université de Bordeaux lance cette année son deuxième budget participatif ! Les ressources de ce budget sont issues de la Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC), une contribution payée ou dont sont exonérés les étudiants pour accéder aux études supérieures.

LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

Le Budget Participatif Etudiant est un dispositif participatif qui invite les étudiants à devenir acteurs de leur campus en participant à son amélioration. Une enveloppe financière d'un montant de **100 000 €** est allouée aux projets proposés et élus par les étudiants eux-mêmes.

Vos propositions devront porter sur des projets d'investissement (c'est-à-dire des aménagements et des équipements nouveaux qui limitent les coûts de gestion ultérieurs) et seront soumises au vote de l'ensemble des étudiants de l'université de Bordeaux qui sélectionneront ceux qu'ils préfèrent. Votre projet devra être réalisable sur un campus dans les deux ans, concerner les compétences de l'université et être en lien avec les objectifs de la CVEC. **(Pour plus d'informations, [lire le règlement](#))**

L'université de Bordeaux réalisera les projets lauréats dans les deux ans.

QUI PEUT PARTICIPER ?

L'ensemble de la communauté de l'université de Bordeaux (étudiants, personnels, associations etc.) peut déposer plusieurs projets, et commenter une idée en s'inscrivant sur la plateforme <http://participation.u-bordeaux.fr>. Mais seuls les étudiants pourront voter pour leurs projets préférés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Etape 1 : Vous imaginez et vous donnez votre avis du 15 novembre au 7 janvier 2022

Imaginez un projet concret et déposez-le sur la plateforme. Participez aux permanences organisées dans chaque campus pour être accompagné.e dans le dépôt de votre projet. N'hésitez pas à soutenir et commenter dès à présent les propositions sur la plateforme.

Etape 2 : Nous instruisons du 7 janvier 2022 au 18 février 2022

Les services de l'université instruisent les projets recevables. Ils se prononcent sur la faisabilité technique et juridique et estiment le coût réel de chaque projet. Les porteurs de projets sont également associés à cette phase pour ajuster et préciser leurs idées.

Etape 3 : Vous votez du 18 février au 25 mars 2022

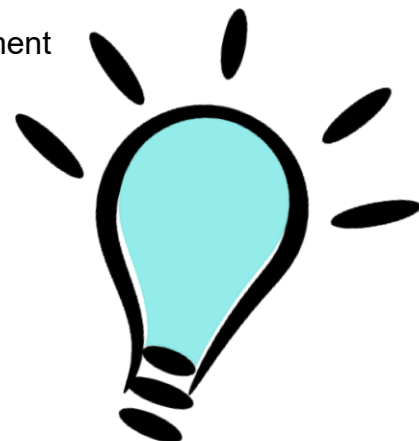
Votez pour vos idées préférées grâce à votre portefeuille virtuel de **100 000 €**. Mais n'oubliez pas de choisir des projets sur au minimum 2 campus. Les porteurs de projets sont accompagnés par l'université pour mener campagne en faveur de leur projet.

Etape 4 : Nous réalisons à partir du mois de avril 2022

Les projets qui obtiendront le plus de voix, à hauteur de **100 000 €** seront réalisés dans les deux ans par l'université de Bordeaux. Des chantiers participatifs seront mis en place, dans la mesure du possible pour vous permettre d'être également associés à la concrétisation de vos projets préférés.

QUELQUES EXEMPLES ?

- Installation d'une boîte à lire, pour vous divertir entre les cours
- Aménagement d'une capsule de sieste pour vous reposer entre deux cours et augmenter votre productivité
- Acquérir des micro-ondes supplémentaires pour le lieu de vie afin de mieux profiter de la pause méridienne.
- Végétaliser le toit d'un bâtiment pour lutter contre l'effondrement de la biodiversité
- Installation de 50 arceaux à vélo pour promouvoir une mobilité verte
- Création d'un terrain de mölkky



JE VEUX FAIRE DE MON IDÉE UN PROJET

Etape 1 : Je m'assure que mon projet est recevable

Mon projet est recevable s'il répond aux critères de recevabilités fixés dans le règlement du budget participatif de l'université de Bordeaux :

- Respecter les statuts et/ou les règlements intérieurs de l'université de Bordeaux
- Rentrer dans les champs de compétences et les missions de l'université de Bordeaux

Exemple : ✓ Végétaliser une partie du site du Pin à Agen
 ✗ Installer un ralentisseur dans une rue adjacente de l'université

- Être conforme au droit en vigueur
- Avoir lieu sur un campus de l'université de Bordeaux

Exemple : ✓ Rajouter des bancs sur le campus de Pessac entre la bibliothèque d'économie et celle de droit public
 ✗ Rajouter des bancs à l'arrêt de tram « Montaigne-Montesquieu »

- Pouvoir être réalisé dans les deux ans
- Pouvoir être réalisé avec un montant maximum de **12 000€**

Conseil :

- Je prends en compte le montant maximum de l'enveloppe dédiée à un projet pour bien calibrer ma proposition (**12 000€**)
- Je n'oublie pas de chiffrer les frais d'entretien

- Être déposé par un membre de la communauté universitaire ou riverain du campus

Attention : Les associations peuvent déposer un projet mais le portage doit être individuel !

- Engendrer uniquement des dépenses d'équipements ou d'aménagement (peu de frais d'entretien)

Exemple : ✓ Installer des bancs et tables de pique-nique
 ✗ Créer un poste supplémentaire d'agent d'entretien

Etape 2 : Je m'assure que mon projet est solide

Mon projet est concret, j'ai identifié :

- **La localisation** : un campus, une localisation plus précise
- **Les besoins** : à partir d'un constat étayé
- **Les moyens d'action** : une solution et des modalités d'intervention

Inversement mon projet ne doit pas être trop précis, pour que les étudiants puissent se l'approprier et que les services de l'université puissent avoir une certaine marge de manœuvre en cas d'infaisabilité technique.

Exemple : mon idée pour soutenir l'accès au numérique à l'université de Bordeaux :

| Projet trop évasif | Projet suffisamment précis | Projet trop précis |
|--|---|--|
| <i>Mobiliser des moyens pour que les étudiants puissent avoir un meilleur accès à internet</i> | <i>Installer 4 postes informatiques supplémentaires dans la bibliothèque du campus de Périgueux</i> | <i>Installer 4 postes supplémentaires de la marque X, avec les logiciels X</i> |

Je vérifie également que mon projet est différent des projets déjà déposés.

Etape 3 : Je m'assure que mon projet est réalisable

Je vérifie que mon projet a un coût inférieur au montant maximum en prenant en compte également les frais d'entretien.

Je contrôle que mon projet peut être réalisé en 2 ans.

Je peux aussi assister aux permanences organisées dans chaque campus pour être accompagné.e dans le dépôt de mon projet.

J'UTILISE LA PLATEFORME DU BUDGET PARTICIPATIF

Etape 1 : Je me connecte / m'inscris sur la plateforme du budget participatif

Pour proposer mes projets je dois être inscrit.e et me connecter à la plateforme : <http://participation.ubordeaux.fr> en cliquant sur « se connecter » ou « s'inscrire » en haut à droite de la page.



Déposez vos idées pour l'université - du 21 octobre au 15 décembre 2019 ▶

BUDGET Participatif 2019 université BORDEAUX

Rechercher S'inscrire Se connecter

L'université de Bordeaux organise son premier budget participatif étudiant

JE PARTICIPE !

MON UNIVERSITÉ, MES PROJETS

Si je suis étudiant.e ou membre du personnel de l'université de Bordeaux je clique sur « CAS : se connecter avec IDNUM »



S'inscrire

⚠ Les étudiants et personnels de l'Université doivent se connecter directement avec leur compte IDNUM ; les autres participants doivent remplir le formulaire ci-dessous et valider le courriel de confirmation.

Vous avez déjà un compte ? [Se connecter](#)

CAS Se connecter avec IDNUM

Si je ne suis pas étudiant.e ou membre du personnel de l'université, je remplis le formulaire en dessous :

S'inscrire

⚠ Les étudiants et personnels de l'Université doivent se connecter directement avec leur compte IDNUM ; les autres participants doivent remplir le formulaire ci-dessous et valider le courriel de confirmation.

Vous avez déjà un compte ? [Se connecter](#)

CAS Se connecter avec IDNUM

Votre nom *

Le nom est public et apparaît dans votre profil et sur vos messages. Dans le but de garantir l'anonymat, vous pouvez choisir n'importe quel nom.

Votre surnom *

Me seront demandés :

- Un nom : public et affiché sur mon profil ainsi que dans le système de messagerie directe.
- Un pseudonyme : mon nom de compte (ex : @eloise_DPT).
- Un e-mail.
- Un mot de passe.

Puis, j'accepte les conditions d'utilisation de la plateforme et si je le souhaite, je coche la case pour recevoir la newsletter. Cette newsletter m'informera des actualités principales des processus de décisions, des nouveaux moments de rencontres, de la date de commencement des prochaines étapes.

Une fois cette étape passée, je reçois un mail de confirmation. Je clique sur le lien de confirmation pour que mon compte personnel soit créé. Je me connecte sur la plateforme et je peux commencer à participer.

Si j'oublie mon mot de passe, je peux le récupérer en renseignant l'adresse mail utilisée lors de la création du compte. Je reçois un email avec les instructions pour réinitialiser le mot de passe.

Attention : mes données récoltées sont exploitées dans le cadre d'activités consultatives à durée déterminée (2 ans maximum). Elles peuvent être transmises aux agents de l'université habilités à en connaître dans le cadre de leurs missions pour répondre à votre demande.

BUDGET

Participatif



Etape 2 : Je dépose un projet sur la plateforme

Une fois sur la plateforme je clique sur « *je participe* » au budget participatif 2021/2022

The screenshot shows the homepage of the 'Budget Participatif 2019' website for the University of Bordeaux. At the top, a blue banner reads 'Déposez vos idées pour l'université - du 21 octobre au 15 décembre 2019'. Below this, the website header includes the logo 'BUDGET Participatif 2019 université BORDEAUX', a search bar with 'Rechercher', and links for 'S'inscrire' and 'Se connecter'. The main visual is a large photograph of a university courtyard at night with people gathered. Overlaid on the photo is the text 'L'université de Bordeaux organise son premier budget participatif étudiant' and a prominent blue button with a yellow border that says 'JE PARTICIPE !'. Below the photo, the text 'MON UNIVERSITÉ, MES PROJETS' is centered, followed by the subtext 'Sur cette plateforme de participation, informez-vous, donnez votre avis,'.

Puis sur « *je dépose mon idée* » et « *Nouvelle proposition +* »

This screenshot shows the 'JE DÉPOSE MON IDÉE' page on the website. The navigation bar at the top has 'PRÉSENTATION', 'JE DÉPOSE MON IDÉE' (highlighted with a yellow box), 'LES RENCONTRES SUR LES CAMPUS', and 'LES ACTUALITÉS DU BPE'. A light blue banner below the navigation bar says 'Rendez-vous sur cette page à partir du 21 octobre pour déposer vos idées !'. Underneath, there is a section titled '1 PROPOSITION' with a button 'Nouvelle proposition +' (highlighted with a yellow box). Below this are filters: a search bar with 'Rechercher', a dropdown for 'Tri par : Aléatoire', and a dropdown for 'Résultats par page : 20'. At the bottom, there is a 'CATÉGORIE' section with a dropdown menu labeled 'Sélectionner une catégorie'.

Enfin je remplis les champs demandés en prenant en compte les encadrés de conseils et en suivant les quatre étapes :

[← Retour](#)

Vous créez une proposition.

- **Créer une proposition**
- Comparer aux autres propositions
- Compléter votre proposition
- Publier votre proposition

Vous pouvez ici déposer vos idées pour votre université !

N'hésitez pas à télécharger [le guide du porteur de projet](#) ou à consulter [la foire aux questions](#)

Des questions persistent ? Les services de l'université peuvent également vous [accompagner dans le dépôt de vos projets](#)

1) Trouvez un titre à votre projet (en 60 signes maximum) suffisamment clair et concis.

2) Décrivez brièvement votre projet (en 1 500 signes maximum). L'objectif étant d'identifier les besoins auxquels répond votre projet, et de présenter l'intérêt de votre proposition. Vous pouvez également apporter quelques éléments techniques pour que les services de l'université puissent concrétiser votre projet tel que vous l'imaginiez.

CRÉER UNE PROPOSITION

Titre *

Description *

JE SOUHAITE MODIFIER MON PROJET APRES L'AVOIR DEPOSE SUR LA PLATEFORME



Je me rends compte qu'il y a une erreur dans le descriptif de mon projet. Je dispose de 72 heures après son dépôt pour le modifier.

Au-delà je dois supprimer mon projet et en créer un nouveau, mais je perds les soutiens et les commentaires que m'ont adressé les membres de la communauté universitaire.



Capsule de sieste

Aurore Julien | 17/10/2019 11:42

[Retirer la proposition](#)

Afin d'augmenter la performance des étudiants et leur bien être, je propose l'installation d'une capsule de sieste pendant la pause méridienne dans le hall de la petite bibliothèque de droit (en face bâtiment D). Des fauteuils, cousins, lumière tamisée ...

CLASSÉE EN TANT QUE

- Campus de test
- Santé

VERSION 1 (de 1)
[voir les autres versions](#)

[Modifier la proposition](#)

0 SOUTENIR 0

[Ne plus suivre](#)

Référence : ubx-PROP-2019-10-8
Vérifiez l'empreinte numérique

[Partager](#)
[Intégrer](#)

JE FAIS VOTER POUR MON PROJET

Mon projet est sélectionné pour être soumis au vote. Je dois maintenant le promouvoir auprès d'un maximum d'étudiant. Faire campagne pour mon projet, augmentera mes chances de le voir devenir lauréat. Il serait dommage qu'une belle idée ne soit pas mise en œuvre simplement parce qu'elle n'a pas été suffisamment relayée ou qu'elle n'a pas été clairement expliquée. Pas de panique l'université peut m'aider pour mettre toutes les chances de mon côté pour que mon projet soit mis en œuvre.

Etape 1 : Je dois construire un argumentaire de campagne efficace

Pour motiver les étudiants à voter pour mon projet, je dois savoir exactement ce qui m'a poussé à soumettre ce projet, quelles ont été mes motivations. En effet mon projet répond sûrement à des besoins que partagent d'autres étudiants. Je peux également utiliser des exemples de mise en œuvre de mon idée dans d'autres universités ou d'autres villes.

Dès que j'ai terminé de contextualiser ma proposition, je dois formuler le plus clairement possible les objectifs (principaux et secondaires) de mon projet.

Exemple : la mise en place d'un espace dédié au repos des étudiants afin que ces derniers puissent s'y reposer en cas de fatigue passagère a pour objectif d'augmenter la productivité des étudiants et plus largement d'améliorer les conditions de vie au campus.

J'identifie les points forts et les faiblesses de mon projet pour pouvoir défendre l'impact positif de mon projet sur le campus et le quotidien des étudiants. Si mon projet présente des désagréments, je dois pouvoir les justifier.

Pour une campagne efficace, je cible mon auditoire pour privilégier une communication en direction d'un public déjà sensible à la problématique soulevée. Mais ma communication doit également s'adresser au public réfractaire pour éviter toute crispation sur mon projet.

Etape 2 : J'utilise différents supports de communication

J'adapte mon discours en fonction du support choisi pour communiquer.

Exemple : l'information est sensiblement différente entre une affiche où l'information doit être brève et percutante, et une vidéo où je peux plus amplement détailler mon projet.

BUDGET

Participatif



J'utilise le « kit communication » téléchargeable sur la plateforme. Il contient :

- Un gabarit de « fiches-projets »
- Flyers
- Goodies

Mon projet étant soumis au vote des étudiants je peux utiliser les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram). Mon projet gagnera ainsi en visibilité et pourra toucher un public plus large. Je crée une page ou un évènement, je demande à mon entourage de partager, je publie du contenu varié (images, vidéos, articles)



BUDGET

Participatif

Des questions persistent ?
Je contacte les services de
l'université

CONTACT

<http://participation.u-bordeaux.fr>
participation@u-bordeaux.fr



CVEC
Contribution
de vie étudiante
et de campus